

Rapport public Parcoursup session 2023

CFPPA ST ISMIER - BTS - Agricole - Aménagements paysagers - en apprentissage

Les données de la procédure

Données de la procédure calculées le jeudi 19 octobre 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
CFPPA ST ISMIER - BTS - Agricole - Aménagements paysagers - en apprentissage	Jury par défaut	Tous les candidats	24	131	25

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

S'intéresser aux métiers de l'aménagement des espaces paysagers et de la réalisation de jardins/S'intéresser à l'environnement, aux végétaux et au cadre de vie/Disposer de compétences scientifiques, technologiques et numériques pour interpréter et exploiter les informations relatives aux aménagements d'espaces paysagers et à leur contexte/Disposer de compétences technologiques ou professionnelles en vue de la réalisation d'infrastructures et de l'utilisation d'équipements techniques en sécurité sur le terrain/Disposer de capacités de prise de décisions, d'organisation et d'autonomie/Disposer de compétences en matière d'expression écrite et orale pour communiquer et argumenter/Disposer de compétences collaboratives et d'animation d'équipe dans le cadre d'une démarche de projet pluritechnique

Attendus locaux

Prendre rendez-vous obligatoirement pour un entretien individuel auprès de Madame ALAUX (delphine.alaux@educagri.fr)
L'inscription ne sera prise en compte et validée qu'à la signature d'un contrat d'apprentissage avec une entreprise ou une grande collectivité spécialisée dans le domaine des aménagements paysagers (création minérale et végétale)

Conditions d'inscription

Les candidats, titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français ou d'un titre admis en équivalence, sont autorisés à s'inscrire.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Organisée en modules et structurée en deux domaines d'enseignements auxquels s'ajoutent un module d'accompagnement au projet personnel et professionnel, un module d'initiative locale, des périodes d'apprentissage en entreprise et des activités pluridisciplinaires.

Concernant le module d'initiative locale "Végétalisation des espaces urbains". Cette thématique permet aux apprenants d'intégrer une dimension alimentaire durable dans les projets d'aménagements paysagers au regard du contexte dans lequel ils s'inscrivent.

Le domaine d'enseignement général "Ouverture sur le monde: compréhension des faits économiques, sociaux et culturels; information, expression et communication" comprend 4 modules

Le domaine d'enseignement professionnel regroupe 8 modules spécifiques à l'Aménagement Paysager qui visent à acquérir les connaissances scientifiques, techniques, économiques et réglementaires liées au secteur professionnel.

Les périodes d'apprentissage en entreprise constituent des éléments essentiels de formation en milieu professionnel. La durée de ces périodes est de 39 semaines (durée susceptible de varier). Les périodes en entreprise se font en alternance avec les périodes en centre de formation suivant un planning de formation annuel.

Les activités pluridisciplinaires permettent l'acquisition de certaines compétences ou connaissances grâce à l'éclairage de plusieurs disciplines sur un même sujet d'étude.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Etude des différents éléments publiés dans le tableau

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Projet de formation motivé + entretien : motivation, capacité à réussir dans la formation, connaissances des débouchés, du contenu et des exigences de la formation, cohérence et adéquation du projet aux débouchés, intérêt pour la filière

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Notes		Bulletins des 2 dernières années de formation suivie: résultats dans les matières scientifiques et littéraires, notes en Technique Professionnelle (selon la situation du candidat), progression des moyennes	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Appréciations		Bulletins des 2 dernières années de formation suivie + avis du conseil de classe + fiche avenir: méthode de travail, acquisition de la démarche de réflexion et d'argumentation	Important
Savoir-être	Savoir-être		Bulletins des 2 dernières années de formation suivie + avis du conseil de classe + fiche avenir: autonomie et organisation, capacité à s'investir et à fournir des efforts, concentration en classe, ouverture au monde, curiosité intellectuelle	Important

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation et projet		Projet de formation motivé + appréciation du chef d'établissement + entretien : motivation, capacité à réussir dans la formation, connaissances des débouchés, du contenu et des exigences de la formation, cohérence et adéquation du projet aux débouchés, intérêt pour la filière	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			

Signature :

Fabienne GARDERET-FAURE,
Proviseur de l'établissement CFPPA ST ISMIER